



Rapport d'activités



Réserve Naturelle
BOUT DU LAC D'ANNECY

2024



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

RNN
BOUT DU LAC
D'ANNECY &
TEMPS FORTS
2024

Pages 4 à 7

CONNAÎTRE

Pages 8 à 12

PROTÉGER

Pages 13 à 15

GÉRER

Pages 16 à 19

PARTAGER

Pages 20 à 24

GOVERNANCE

Pages 25 & 26

PARTENAIRES

Page 29

ANNEXES

**ACTIONS &
PERSPECTIVES**

Pages 27 & 28



RÉSERVE NATURELLE DU BOUT DU LAC D'ANNECY

Englobant la zone humide et les deux affluents principaux du lac d'Annecy, l'Ire et l'Eau Morte, c'est un havre s'étendant sur 84 hectares terrestres, complétés par les 14 hectares lacustres de son périmètre de protection.

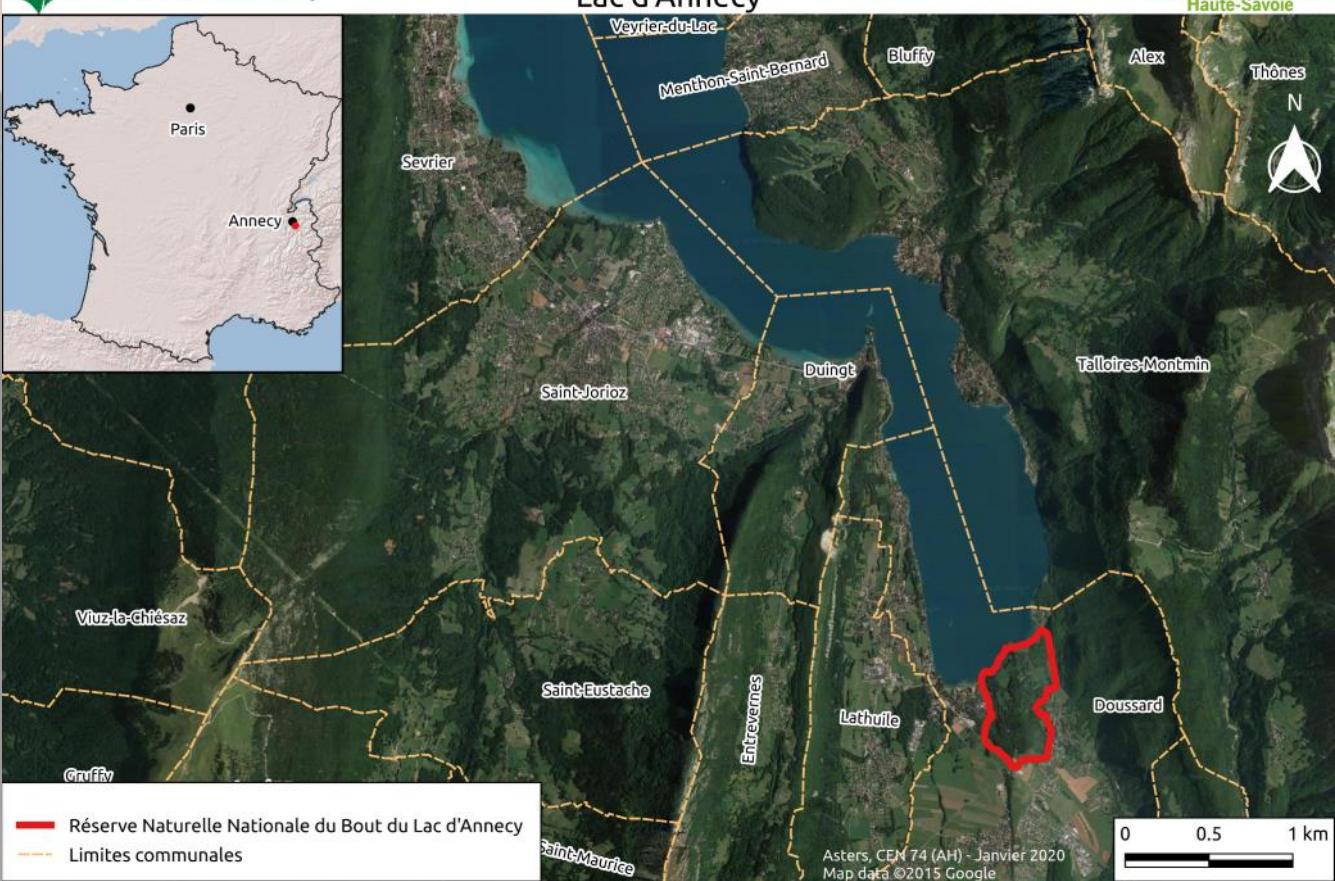
Ce riche écosystème, organisé autour des milieux alluviaux (rivières, berges, forêt) et des zones humides associées (prairies, marais, roselières), abrite une faune et une flore spécialisées, qui bénéficient du calme et de la naturalité des lieux, atouts raréfiés autour du lac.

Situation géographique de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy

Crédit : CEN74—2020

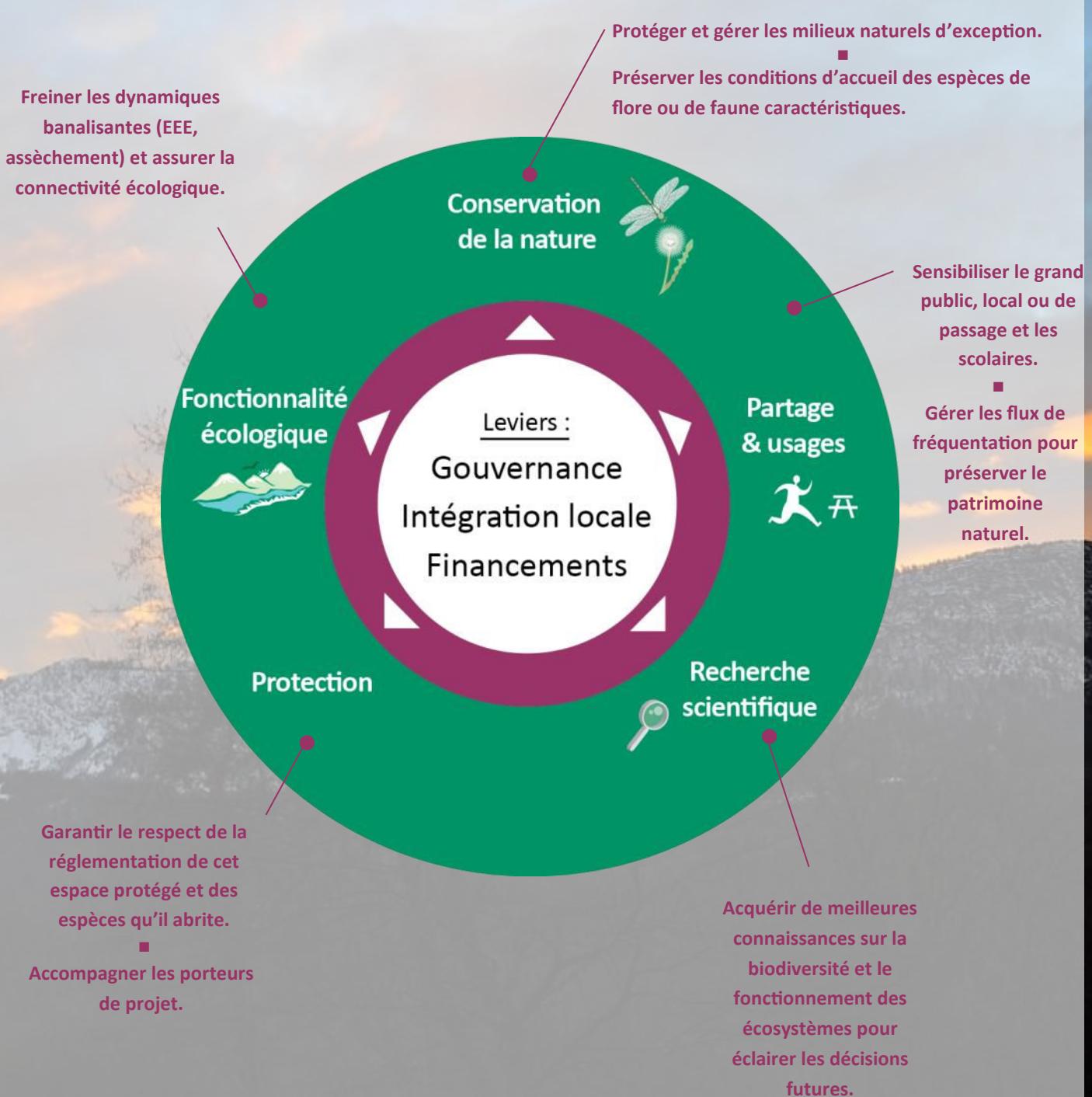


Réserve Naturelle Nationale du Bout du Lac d'Annecy



Notre feuille de route

Crédit : CEN74—2019



TEMPS FORTS 2024

G
E
R
E
R

Fête anniversaire des 50 ans !

La réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy fêtait en 2024 ses 50 ans d'existence.

De nombreux évènements et actions ont émaillé l'année, avec un point d'orgue le 5 octobre, où Asters-CEN74, gestionnaire du site, accompagné par de nombreux partenaires locaux et avec le soutien de la Commune, a accueilli plus de 500 visiteurs dans un véritable Village Nature sur le Port de Doussard, où activités de découverte de la nature, concerts et petite restauration ont animé tout l'après-midi des visiteurs !

Renouvellement des MAEC

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques permettent un coup de pouce financier des agriculteurs qui mettent en place une gestion douce et appropriée aux enjeux des sites naturels sur lesquels ils interviennent.

Au Bout du lac d'Annecy, deux agriculteurs sont accompagnés par le nouveau PAEC, renouvelé pour la période 2023-2027 : un plan global porté par le Parc naturel régional du Massif des Bauges, sur lequel Asters-CEN74 a apporté un soutien technique au montage et à la formation des agriculteurs.



Inventaires flore et chiroptères

La bonne gestion du site protégé nécessite de bien connaître le patrimoine naturel à gérer et de suivre son évolution dans le temps.

En 2024 deux études majeures ont structuré le volet connaissance : la mise à jour de l'inventaire de la flore patrimoniale et de la cartographie des habitats naturels, ainsi que l'inventaire des espèces de chauves-souris et la qualification de leurs milieux d'accueil sur la réserve naturelle. Dossier complet à retrouver à partir de la page 9 !

RE-CO Crapauds, kesako ?

Dans la lignée des sauvetages de la population de crapauds communs organisés depuis plus de 20 ans entre la RD 909a et la réserve naturelle, un projet scientifique innovant a vu le jour en 2024. Pendant 3 ans, une sélection d'individus de crapauds va être équipé de marqueurs électromagnétiques (puces RFID) pour pouvoir mieux comprendre leur utilisation des dispositifs de crapauducs et l'influence des connectivités écologiques alentour. L'occasion aussi d'enfin identifier leur lieu de reproduction au sein de la réserve naturelle !



500 élèves pour les 50 ans

A l'occasion des 50 ans de la réserve naturelle, une ambition particulière a été donnée pour la sensibilisation des écoliers proches du lac, une opération intitulée 500 élèves pour les 50 ans !

Au total, c'est finalement 476 enfants (et leurs accompagnants) qui ont pu découvrir la réserve naturelle au fil de l'année, dont 8 classes avec une balade à bord de la barque Espérance III. Une opération accompagnée par des mécènes précieux !

Chantiers participatifs

Plusieurs chantiers ont été organisés tout au long de l'année, en faveur du grand public, afin de faire percevoir des facettes concrètes du métier de gestionnaire d'espaces naturels. Les thématiques sont diverses : enlèvement de déchets, arrachage de plantes envahissantes, gestion des embâcles...

L'organisation de ces chantiers est un atout précieux pour faire découvrir d'une manière originale les richesses du site, et de permettre aux populations locales de s'impliquer dans la conservation de la réserve naturelle.



CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités ! Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





Inventaires botaniques et cartographie des habitats

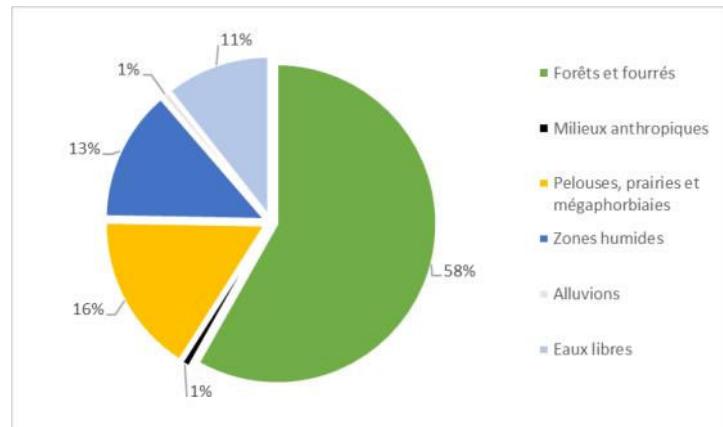
Une mise à jour complète de la cartographie des milieux naturels au sein de la réserve naturelle a été réalisée d'avril à juillet 2024, pendant la saison de végétation. La dernière cartographie, partielle, datait de 2015 pour la partie terrestre, complétée par des données acquises par le SILA en 2019 sur la partie lacustre, réintégrées en l'état.

La typologie des groupements végétaux a été réalisée selon la méthode phytosociologique sigmatiste. Au préalable, l'analyse des données bibliographiques existantes a permis de constituer une pré-typologie des habitats susceptibles d'être rencontrés sur le site.

Lors des prospections, chaque groupement végétal repéré sur le terrain a fait l'objet d'un ou plusieurs relevés phytosociologiques : les habitats identifiés comme étant d'intérêt communautaire au titre du classement du site en zone Natura 2000 ont fait l'objet de plusieurs relevés, conformément aux recommandations du Conservatoire Botanique National Alpin.

Au total, 26 groupements végétaux distincts ont été observés, identifiés mais surtout qualifiés. Des fiches descriptives ont ainsi été produites pour chaque type de milieux, détaillant le cas échéant les particularités de certains secteurs à l'échelle du site. Ce travail important servira de base d'analyse dans l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion de la réserve naturelle, prévue en 2025.

En effet, en fonction de l'analyse de l'état de conservation de chaque zone, il sera possible de mieux identifier si les trajectoires écologiques des milieux sont bonnes, autrement dit si la gestion semble adaptée aux exigences des espèces.



Grands types de milieux observables sur le site (proportion de la surface totale) Crédit : Asters-CEN74

Un focus particulier a d'ailleurs été apporté sur les milieux humides (prairies humides, marais), notamment ceux ayant fait l'objet d'une restauration au cours des dernières années, pour observer les premiers résultats visibles ou non des actions de remise en eau ou d'étrépage, et le retour éventuel d'espèces-cibles.



Bas marais à Laîche de Daval et Saulaie marécageuse en ceinture de bas-marais

Crédit : Asters-CEN74

Ces suivis spécifiques seront prolongés l'an prochain pour des cortèges particuliers ou des espèces n'ayant pas pu être observées courant 2024.

Au total, la majeure partie des milieux observés et d'intérêt communautaire semble être dans un bon état de conservation, cependant 12.5 % du site environ est dans un état jugé défavorable ; c'est notamment le cas de certains milieux humides même si le bilan s'est montré plus rassurant qu'escompté sur les zones ayant fait l'objet d'un protocole d'évaluation approfondi.



Boisement majoritaire sur le site, à Frêne élevé et Chêne pédonculé ; Orchis brûlé au sein d'une pelouse fauchée.

Credit : Asters-CEN74

L'action a pu être menée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, du Crédit Agricole via le Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité, et du Conservatoire du Littoral, chacun en proportion des habitats naturels directement concernés par ses compétences.

Connaissance des chauve-souris

Pour préparer l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion, une mise à jour des informations concernant les chauves-souris (chiroptères) a été menée. Le bureau d'études MLR Environnement a ainsi été mandaté par Asters-CEN74 pour mener un inventaire poussé, pendant une année complète, afin de couvrir chaque étape du cycle de ces espèces discrètes. Le dernier inventaire avait été réalisé en 2009.

Les chiroptères sont des espèces qui peuvent se révéler indicatrices de la qualité des boisements, mais aussi de la fonctionnalité des milieux humides en lien avec la Trame turquoise et la qualité de la Trame noire (zones refuges et réseaux permettant une évolution dans l'obscurité pour les espèces fuyant la lumière).

La liste, encore incomplète à l'heure où ces lignes sont écrites puisque les inventaires se prolongeront au printemps 2025, montre que le site protégé est utilisé par des cortèges d'espèces très différents.



Pose d'un dispositif d'enregistrement audio des chiroptères

Credit : Marie Leroux, MLR Environnement

On distingue, par exemple, le Murin de Daubenton, qui affectionne les rivières et eaux courantes, les Murins de Brandt et Murins à moustache, qui exploitent plutôt les boisements ; occasionnellement la Barbastelle et des Oreillards, probablement en gîte arboricole, qui chassent ou se déplacent dans les prairies, les milieux mixtes et les lisières, ainsi que des Rhinolophes...

La totalité des chauves-souris de France métropolitaine est protégée par la loi, et les espèces repérées sont plusieurs à être menacées à l'échelle locale (vulnérable, en danger voire en danger critique sur la liste rouge de la Savoie toute proche).

Le rapport final comprendra des préconisations de gestion adaptée à la préservation au long cours de ces espèces patrimoniales, qui seront intégrées dans le document de gestion.

L'action a également pu être menée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et du Crédit Agricole via le Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité .



Inventaire des micro-mammifères

Action prévue au plan de gestion, une actualisation des connaissances concernant les micromammifères a été menée au deuxième semestre 2024.

Le dernier inventaire portant sur les micromammifères dans la réserve naturelle de Bout du lac d'Annecy remontait à 1999 ! Afin de détecter la présence des divers petits rongeurs et insectivores terrestres, un nouveau protocole non invasif et facile à mettre en place a été déployé en septembre 2024 sur le site.

Cinq boîtes en bois contenant un appareil photo à détection automatique ont été disposées à 10 emplacements différents représentatifs de différents biotopes (bord de cours d'eau, ripisylve, forêt de feuillus, roselière terrestre, prairie, etc.).

Les boîtes, préalablement appâtées, permettaient les allers et venues des micromammifères en toute liberté. Lors de chaque passage, plusieurs clichés des individus ont été obtenus grâce au piège photographique disposé dans la boîte. En un mois de pose des boîtes, presque 70 000 images ont été collectées !

L'identification certaine des espèces de micromammifères est souvent complexe car elle repose sur des caractères précis qui ne sont reconnaissables qu'en manipulant les individus (dentition, répartition des poils sur le corps, prises de mesures fines etc), voire qu'en effectuant des analyses génétiques pour distinguer deux espèces morphologiquement très proches.

Néanmoins, le protocole par piégeage photographique mis en place dans le cadre de notre inventaire permet

de confirmer la présence de manière certaine :

- de nombreux individus de la famille des **Muridés** avec une probabilité quasi certaine des espèces : Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), Mulot à collier (*Apodemus flavicollis*), Souris grise (*Mus musculus*) et d'individus du genre *Rattus*, certainement des Rats surmulots (*Rattus norvegicus*) ;
- de nombreux individus de la famille des **Cricétidés** avec une probabilité quasi certaine des espèces : Campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*) et Campagnol des champs (*Microtus arvalis*) ;
- d'individus du genre **Crocidura**, le plus probable étant l'espèce Crocidure musette (*Crocidura russula*)
- de Loir gris (*Glis glis*). Pour l'instant il n'y a pas d'autres Gliridés identifiés (Muscardin et Lérot).

Une Martre des pins (*Martes martes*) et un Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) se sont également montrés furtivement. Ce protocole a aussi permis de détecter d'autres taxons (passereaux, serpents, lézards et de nombreux arthropodes et mollusques). Par sa facilité de mise en place et son caractère non invasif pour la faune, ce protocole sera très certainement reconduit dans la réserve naturelle de Bout du lac d'Annecy et dans d'autres espaces naturels dont Asters-CEN74 est le gestionnaire.

Nous tenons à remercier pour cette étude Jean-François DESMET du G.R.I.F.E.M., pour son regard avisé qui nous a aidé dans la détermination des micromammifères.



Aperçu des espèces captées sur les pièges photographiques : Mulot à collier, Crocidure, Loirs gris, Ecureuil roux, Lézard et Mésange charbonnière... Crédit : Asters-CEN74

RE-CO Crapauds



L'opération scientifique RE-CO Crapauds est un suivi scientifique innovant, qui vise à étudier l'efficacité des crapauducs et la fonctionnalité de la Trame turquoise à travers le suivi de la migration des populations d'amphibiens. C'est le site de la Réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy qui a été retenu comme site pilote pour cette étude, mais les résultats pourront bénéficier à de nombreux autres sites dotés d'un crapauduc en France. Le projet compte plusieurs objectifs :

- Vérifier que les ouvrages de franchissement (crapauducs) fonctionnent bien, voire améliorer leur efficacité,
- Étudier la raison du déclin des populations d'amphibiens,
- Évaluer le bénéfice écologique des actions menées à l'aide de la technologie innovante RFID (puçage des crapauds),
- Proposer des mesures de restauration de la Trame turquoise.

Jusqu'en 2026, les buts sont donc de comprendre le comportement des crapauds au niveau de la route D909a lors de la migration nuptiale, d'identifier leurs principaux sites de reproduction dans la réserve naturelle et de connaître leurs trajets de retours après la reproduction dans le crapauduc.

Le projet comporte aussi un important volet de



Chantier participatif le 21/02/24

Crédit: Asters-CEN74

sensibilisation du public, puisque des bénévoles ont été mobilisés pour le nettoyage préalable du crapauduc et ses environs, l'installation des filets, seaux et bacs de récupération, ainsi

que, chaque matin pendant plusieurs semaines, pour compter et faire passer les crapauds d'un côté à l'autre de la route lorsqu'il n'y avait pas d'opération de marquage. Au total 29 bénévoles ont ainsi contribué au succès de l'opération, du 21 février au 4 avril (équivalent à environ 1 500 heures d'action)!

En 2024, l'action s'est centrée sur le marquage par

puces RFID ainsi que des mesures biométriques des 192 premiers individus, puis l'analyse de leurs déplacements par traque de leur passage sous les tunnels du crapauduc (antennes enregistreuses passives) ou au sein de la réserve naturelle (zone de pontes) par antennes portatives.



Mesures biométriques sur un individu de Crapaud commun

Crédit: Asters- CEN74

Un test de suivi par colorimétrie (peinture UV sous le ventre de quelques femelles) pour documenter le comportement immédiatement après le marquage a aussi été mené avec succès. Enfin, installés sur le long cours, des pièges photos permettent de mieux connaître les espèces qui fréquentent les crapauducs.



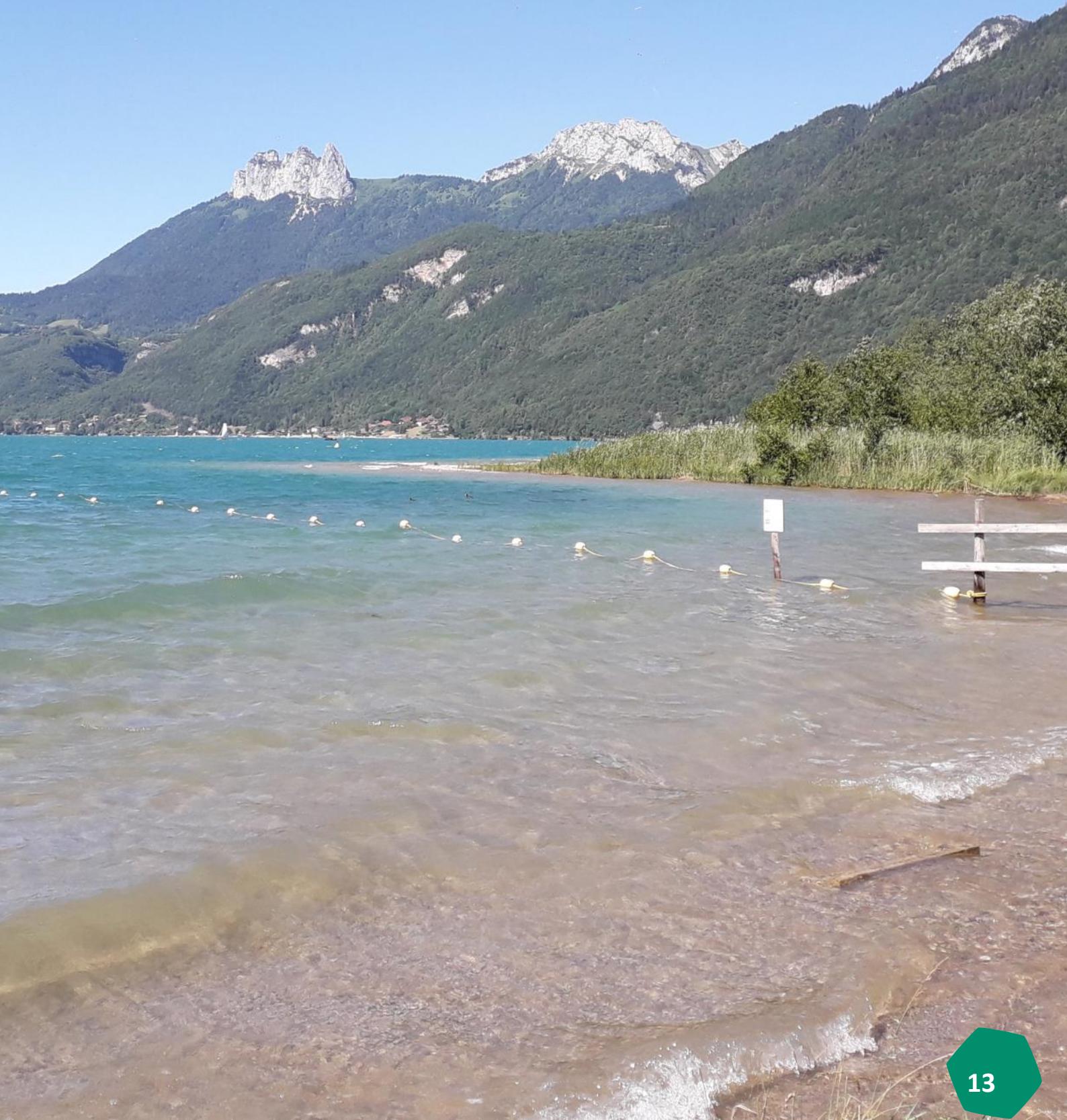
La détection des individus pucés peut se faire par voie passive ou active (antennes fixes ou prospections mobiles)

Crédit: Asters-CEN74

Ce projet financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse dans le cadre de leur appel à projet Biodiversité - Trame turquoise, a mobilisé une équipe interdisciplinaire au sein d'Asters-CEN 74, mais aussi des partenaires techniques précieux : le bureau d'études SCIMABIO-Interface, la LPO 74, le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive CNRS et le Cluster eau lémanique.

PROTÉGER

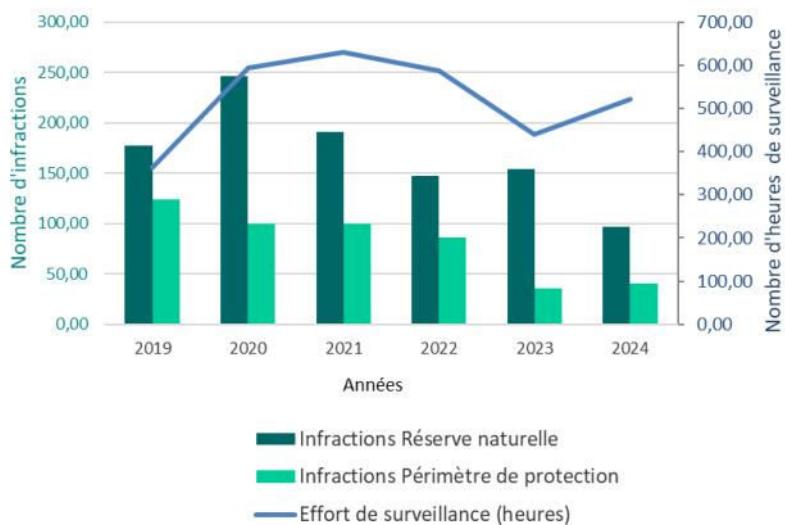
Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes permanents des réserves naturelles de Haute-Savoie sont commissionnés « police de l'environnement ». En revanche, la garde saisonnière recrutée depuis 2019 pendant 4 mois l'été n'est pas commissionnée. Cette surveillance est également renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (police municipale de Doussard, Gendarmerie, garde-pêche particulier...).

En 2024, la baisse d'infractions se confirme sur le Périmètre de protection. L'effort de communication de la part des loueurs d'embarcations nautiques ainsi que la signalétique traduite en anglais sur les bouées délimitant la zone y contribuent certainement. L'effort de surveillance estival s'est rapproché de



Evolution des infractions sur la Réserve naturelle du Bout du Lac et son périmètre de protection de 2019 à 2024.

la normale. Il est malgré tout resté inférieur aux efforts de surveillance des années 2020, 2021 et 2022. Le nombre d'infractions en réserve naturelle est toujours à la baisse. Cela montre que les règles sont mieux respectées de façon générale par les visiteurs. Toutefois, le nombre d'infractions reste encore trop élevé dans la réserve naturelle, notamment avec de nombreux propriétaires de chiens qui outrepassent l'interdiction d'accès, engendrant un fort impact cumulé et l'éloignement de la faune sauvage vis-à-vis des sentiers fréquentés.

Beaucoup d'infractions ne sont pas verbalisées, soit car elles sont constatées par des agents non commissionnés, soit car elles sont commises à proximité des entrées de la réserve. La pédagogie reste une solution efficace et privilégiée pour de nombreuses infractions.

Mise à jour de l'arrêté réglementant la circulation

L'arrêté préfectoral réglementant la circulation et le stationnement des personnes dans la réserve naturelle est arrivé à échéance au 31 décembre 2024. Un nouvel arrêté a été pris début 2025 afin d'en prendre le relais. Il est valide pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029.



Visiteurs de la réserve naturelle se promenant avec un chien.

Credit : Asters-CEN74

Deux nouveaux éléments sont réglementés par cet arrêté. L'organisation de manifestations à caractère sportif est dorénavant interdite dans la réserve et dans son périmètre de protection.

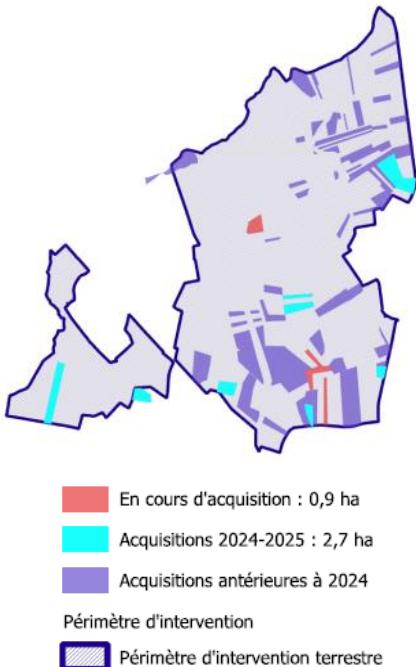
L'entretien des espaces naturels ne peut être réalisé que par le gestionnaire de la réserve naturelle, ou par les prestataires et personnes dûment encadrées et accompagnées par le gestionnaire, ce qui n'était pas spécifié précédemment.

La circulation et le stationnement crépusculaire, nocturne et à l'aube demeurent interdits, de même que la circulation des cavaliers en période estivale ainsi que la circulation des cycles tout au long de l'année. Les roselières et les boisements humides restent interdits à la circulation et au stationnement, de même que les lits des deux rivières présentes, avec pour seule exception les sentiers balisés.

Bilan foncier 2024 :

L'acquisition foncière sur la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy est pilotée par le Conservatoire du littoral (CDL), le site étant au cœur de son périmètre d'intervention au Sud du lac. Après de belles acquisitions en 2023, la démarche se poursuit de façon dynamique pour 2024, avec 2,7 ha acquis au cours de l'année, et encore 0,9 ha en cours de négociation à fin 2024 dans des parcelles de marais.

La convention de gestion sur ce site avec le CDL étant arrivée à échéance, un travail sur une convention de gestion commune avec le SILA pour l'ensemble des sites co-gérés sur le secteur, qui permettrait également de mutualiser les redevances, est à l'étude et devrait être adoptée courant 2025. Les autres sites font tous partie du site Natura 2000 Cluse du lac d'Annecy : la réserve naturelle du Roc de Chère et les arrêtés préfectoraux de biotopes du Marais de l'Enfer à Saint-Jorioz, et du Marais de Giez-Doussard-Faverges-Seythenex.



Organisation de l'équipe de surveillance

En 2024, il y a eu du changement dans l'équipe de la réserve naturelle. Le garde technicien en poste depuis 2009 est passé, à sa demande, sur un contrat saisonnier. Une garde technicienne a été recrutée sur ce poste à l'année. Le garde saisonnier continuera à travailler sur la réserve en plus des postes actuels, ceci de mai à octobre et en y travaillant la moitié du temps qu'il y consacrait jusqu'à présent.

Tout au long de la saison estivale, l'équipe s'est organisée pour se répartir la surveillance de façon à couvrir au mieux les plages horaires de forte affluence. En haute saison, il y avait trois gardes à mi-temps sur le site (un poste de garde-technicien, un poste de garde saisonnier, un poste d'éco-garde). Seul l'un d'eux possédait le permis bateau. Les tournées de surveillance peuvent être organisées seul·es ou en binômes en fonction des besoins, de l'affluence et des horaires. Des opérations plus ponctuelles sont également organisées avec la police municipale et la gendarmerie, ou encore avec les gardes pêches pour des tournées thématiques sur le lac.

Parcelles acquises par le CDL

Crédit : CEN74



Tournée de surveillance conjointe de deux gardes de la réserve naturelle avec la gendarmerie, août 2024

Crédit : CEN74

Police administrative

Les activités en réserve naturelle nationale sont soumises à autorisation préfectorale. Les porteurs de projet doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les services de l'Etat, après avis auprès des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire. Trois demandes d'activités ont été déposées en 2024, pour des inventaires faune-flore en plongée dans le périmètre de protection (La Coulée Douce), des prospections sur les espèces exotiques envahissantes (SILA), et des opérations de reprofilage de sentier (Asters-CEN74). Elles ont toutes été acceptées ; les deux premières se sont déroulées conformément aux arrêtés préfectoraux et les actions de la dernière seront réalisées courant 2025.

Des autorisations pluriannuelles sont toujours en cours. Parmi elles, la régulation à l'arc du sanglier pour la période 2023-2026. Les autres autorisations pluriannuelles encore valables en 2024 sont multi-réserves : le Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie a l'autorisation d'effectuer des suivis et inventaires sur l'ensemble des réserves naturelles du département. Asters-CEN74, en tant que gestionnaire, a l'autorisation d'effectuer un certain nombre d'opérations d'entretien courant et d'actions inscrites au plan de gestion, ainsi que de manipuler des espèces protégées dans le cadre de certains suivis.

GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.



Actions de fauchage et broyage en 2024

Rappel des enjeux : L'objectif de ces actions est de maintenir ouverts les habitats rares et menacés qui auraient tendance à se refermer rapidement sans intervention humaine. Aujourd'hui, les prairies mésophiles et humides sont toujours entretenues par des agriculteurs locaux en fauche tardive (entre le 14 juillet et le 15 août), afin d'y préserver la flore et la macrofaune qui s'y développent au printemps. La fauche tardive permet aux plantes et aux insectes notamment d'y accomplir leur cycle de reproduction en toute quiétude. Les bas-marais sont, quant à eux, broyés par une entreprise spécialisée, car les sols humides toute l'année nécessitent l'utilisation d'un engin à chenilles, dont ne disposent pas les agriculteurs.

Enfin, les roselières sont broyées en alternance tous les 5 à 6 ans par ce même type d'engins, afin qu'elles ne soient pas colonisées par les arbustes ligneux (colonisation naturelle lente, favorisée par l'assèchement estival de plus en plus fréquent de ces habitats).

Comme chaque année, des travaux de broyage et de fauchage ont été réalisés. En 2024, deux secteurs ont été concernés par des travaux de broyage. Pour le premier secteur, cela a eu lieu fin août par broyage simple. Pour le deuxième, cela a été effectué fin septembre, en deux fois et avec un export du matériel broyé. Cet export engendre un coût plus important mais permet de limiter l'accumulation de matière organique sur le milieu.

Les interventions de fauche ont été réalisées sur cinq secteurs.

L'ensemble de ces interventions correspond, en 2024, à **22 000 m²** de roselières broyés au sein de la réserve. Les salariés d'Asters-CEN74 se sont mobilisés à hauteur de 50 heures pour la préparation de ces travaux et la gestion des abords de sentiers sur les zones de roselières. Divers menus équipements d'entretien ont été acquis ou renouvelés au cours de l'année. Plusieurs opérations prévues au cours de l'hiver 2024-25 seront réalisées en début d'année 2025, lorsque les conditions climatiques seront favorables au passage des engins.

Ces actions de préservation des habitats naturels sont financés notamment par une subvention annuelle du SILA (roselières) et par le mécénat du groupe Clarins, qui viennent abonder les financements de la dotation annuelle de la réserve naturelle. Enfin, pour la période 2024-2026, des crédits nationaux acquis dans le cadre du projet Fonds Vert « Revitaliser les écosystèmes des réserves naturelles de Haute-Savoie », déposé par Asters-CEN74, permettent de compenser l'achèvement des contrats Natura 2000 pour la gestion de certains habitats naturels.



Zone broyée en bordure de lac par l'entreprise YB Environnement.
La gestion des arbres a été réalisée en régie par Asters-CEN74 pour en limiter la hauteur (co-activité pour les stages SIV)
Crédit : CEN74

Maître d'ouvrage : Asters-CEN 74

Localisation : milieux ouverts

Partenaires techniques et financiers :

DREAL Auvergne-Rhône Alpes, SILA,
AERMC (Fonds vert), Clarins

Coût des travaux : travail en régie ;

Prestations : **8154 €**

Coordination des opérations :

Asters-CEN74

Plan de gestion : OLT XXXX, action XXX



Chantiers participatifs

L'année 2024 a vu se dérouler de nombreux chantiers participatifs, actions récurrentes alliant aide à la gestion et sensibilisation du public. Des chantiers ont ainsi été proposés à la source à la source chaque saison, en lien avec les 50 ans de la réserve naturelle.



Gestion d'espèces exotiques envahissantes le long du sentier
Crédit : Asters-CEN74



Installation de gens du voyage à proximité de la réserve naturelle
Crédit : Asters-CEN74



Abattage préventif d'un frêne par le garde-technicien
Crédit : Asters-CEN74

Gens du voyage :

Des gens du voyage se sont installés entre le 24 et le 26 juin dans la plaine de Doussard, à proximité de la réserve naturelle. Le départ immédiat des prairies situées en réserve naturelle a été négocié avec eux, mais dans un souci de pacification des relations, il a été convenu que les niches de leurs chiens puissent être installées à l'ombre des arbres. Des discussions préventives ont été menées avec des représentants du groupe concernant la réglementation à respecter sur le site (pêche, déchets, chiens, véhicules à moteur, présence nocturne). Aucune infraction n'a été constatée sur le terrain lors du séjour, mais à leur départ de nombreux déchets avaient été laissés à proximité de l'entrée de la réserve, et quelques excréments ont dû être ramassés. Une plainte conjointe à celle de la mairie de Doussard et des agriculteurs impactés par l'installation a été déposée en gendarmerie mais en l'absence d'identité des contrevenants, il n'a pas été dressé de procès verbal au titre de la RNN.

Gestion des arbres sénescents

De nombreux frênes (*Fraxinus excelsior*) sont atteints dans la réserve naturelle par la chalarose. Cette maladie, causée par un champignon pathogène qui coupe l'alimentation en sève et dont le développement a été accentué par les conditions climatiques de ces dernières années, entraîne un risque important de chute des arbres atteints, qui séchent sur pied. Le système racinaire n'ancre plus le tronc au sol, et les individus peuvent ainsi tomber même en dehors d'épisodes de vents ou de fortes pluies. Le peuplement de frênes étant très important sur le site, la physionomie de la forêt est susceptible de changer notablement au cours des années à venir. Plusieurs chutes ont déjà eu lieu et ont pu endommager le platelage bois localement, à la suite de quoi des coupes préventives ont été menées par le personnel de la réserve naturelle, avec parfois le soutien de la Commune ou de la Communauté de Communes pour les troncs les plus gros (équipement du gestionnaire insuffisant au-delà d'un certain diamètre).

Fréquentation mesurée par écocompteurs

L'affluence de visiteurs est évaluée sur le site à l'aide de deux écocompteurs, disposés aux entrées principales : « plage » et « parking », qui enregistrent chaque passage. L'écocompteur plage a dysfonctionné une partie de l'année, mais témoigne quand même d'une fréquentation importante.

La fréquentation au Bout du lac d'Annecy s'étale de plus en plus au cours de l'année, malgré une période haute encore perceptible, qui s'étend du mois d'avril à mi-septembre. Le seuil de 1 000 visiteurs/jour est atteint 35 semaines par an, avec en particulier des moyennes journalières atteignant presque systématiquement 1 000 personnes/jour sur les mois de juillet et août.

La fréquentation, bien que continue, reste très liée aux conditions météorologiques, les jours de beau temps étant très fréquentés tout au long de l'année, par rapport aux jours de précipitations.

Les records de fréquentation atteints sur l'année 2020 ne sont pas réitérés, mais l'attraction touristique du site ne se dément pas, mettant sous pression les milieux naturels et la faune sauvage, et augmentant les risques d'infractions à la réglementation. En revanche, l'accès par le parking confirme son augmentation depuis 2022, en dépit de la limitation de durée du stationnement.

Chiffres clés

Nombre de passages comptabilisé sur l'année : 277 938

Pic de fréquentation journalière : le 09/05, 2 781 visiteurs

Pic hebdomadaire : 2^{ème} semaine de mai : 10 030 visiteurs

Moyenne journalière en haute-saison (1er mai - 30 sept) : 780 personnes



Cohabitation entre divers usagers en période hivernale

Crédit : Asters-CEN74



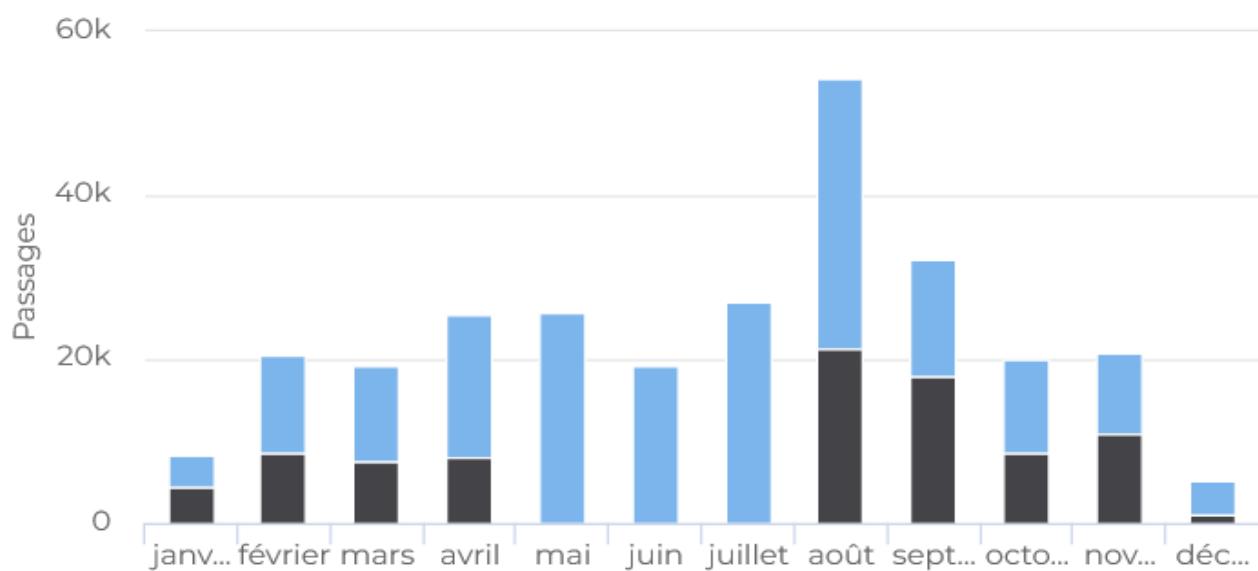
Affluence dans la réserve naturelle

Crédit : Asters-CEN74

Profil mensuel

📅 Année dernière

📍 Bout_du_Lac_Parking bout_du_lac_plage



Nombre de passages mensuels enregistrés par l'écocompteur « plage » du 01/01/24 au 31/12/24 Crédit : Asters-CEN74

PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



Communication

Offices de tourisme et réseaux professionnels

Les Offices de tourisme d'Annecy et des Sources du Lac d'Annecy ainsi que divers sites partenaires informent les visiteurs sur la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d'activités hebdomadaires. Ils communiquent sur les animations , assurent un lien entre la presse locale ou nationale et Asters-CEN 74, et promeuvent la réserve sur leur site internet.

Revue de presse

En cette année des **50 ans du site protégé**, 32 articles mentionnant directement la réserve naturelle et ses actions ont été publiés dans la presse en 2024.

Date	Média	Titre
06-janv	Dauphiné Libéré	Ces 8 activités pour se bouger autour du lac d'Annecy en 2024
28-janv	Dauphiné Libéré	La municipalité entend mettre les bouchées doubles
10-févr	Dauphiné Libéré	L'opération de sauvetage des crapauds redémarre
22-févr	Dauphiné Libéré	C'est parti pour le comptage des crapauds
24-mars	Dauphiné Libéré	Pourquoi apercevoir un castor en ville est quelque chose d'"extrêmement rare"
25-mars	ODS radio	Les 5 balades printanières autour d'Annecy
01-avr	Dauphiné Libéré	La réserve naturelle du Bout du lac va fêter ses 50 ans
20-avr	Dauphiné Libéré	Pourquoi une délégation indienne s'intéresse aux berges du lac
27-avr	Dauphiné Libéré	Le lac d'Annecy est sale, il est urgent d'agir et de limiter les déchets
09-mai	Le Messager	Protection des roselières, pression humaine... l'équilibre à trouver sur le lac d'Annecy
16-mai	Dauphiné Libéré	Une journée vibrante d'activités dans la réserve naturelle du Bout du Lac
16-mai	Dauphiné Libéré	La nature en fête du 22 au 25 mai avec plusieurs activités gratuites
19-mai	Dauphiné Libéré	La réserve naturelle du Bout du Lac fête la nature
07-juin	Dauphiné Libéré	L'opération "SOS Crapauds" démontre l'efficacité du crapauduc
11-juin	Dauphiné Libéré	La réserve naturelle du Bout du lac
21-juin	Dauphiné Libéré	Une journée naturaliste pour les 50 ans de la Réserve du Bout du Lac
24-juin	Dauphiné Libéré	Des chantiers nature pour entretenir la Réserve naturelle du Bout du Lac
28-juin	Dauphiné Libéré	Un film sur les castors du Bout du Lac
08-juil	Dauphiné Libéré	Sorties nature et chantiers dans les réserves naturelles
17-juil	Le Balado de Pauchon (podcast)	"Le tour du lac d'Annecy"
18-août	Dauphiné Libéré	Collision entre parapentistes au-dessus d'une réserve naturelle
23-août	Groupe Ecomedia	Environnement : Asters veille à la préservation des réserves naturelles
31-août	Dauphiné Libéré	Lac d'Annecy : une journée à bord de la navette des gendarmes
05-sept	Dauphiné Libéré	Partez sur la piste du loup
12-sept	Dauphiné Libéré	Fête du patrimoine
14-sept	Dauphiné Libéré	Les Amis de la réserve naturelle préparent le World Cleanup Day
15-sept	Dauphiné Libéré	Un automne nature dans la réserve naturelle du Bout du Lac
29-sept	Dauphiné Libéré	Embarquez à bord de l'Espérance III pour les 50 ans de la réserve naturelle
03-oct	L'Essor Savoyard	Doussard : la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy célèbre ses 50 ans
03-oct	Dauphiné Libéré	Venez fêter les 50 ans de la réserve naturelle du Bout du lac
05-oct	Dauphiné Libéré	Dans les réserves naturelles, il faut agir encore plus pour la préservation
06-oct	Dauphiné Libéré	Le Bout du Lac, l'une des réserves naturelles les mieux protégées de France

Accueillir, sensibiliser et informer

Scolaires

En 2024, **30 classes (dont 2 annulées) soit 370 élèves** ont pu bénéficier d'une sortie encadrée dans la réserve naturelle. Trois types de sorties ont été proposées : des sorties sur EIII, des sorties découverte, et un projet ATE (Aire terrestre éducative). A noter que toutes les écoles demandeuses ont été accueillies en 2024, ce qui n'est pas possible chaque année.

Parmi les élèves accueillis dans la réserve naturelle, ceux de la classe de CM2 de l'école de Doussard participent à un projet ATE, lancé avec le soutien financier de l'OFB. L'objectif de ce projet national est que les élèves soient gestionnaires d'un petit site naturel proche de leur école. La classe de CM2 a creusé une petite mare dans la réserve naturelle et en a assuré le suivi scientifique tout au long de l'année.

Grand public

Au total **plus de 870 visiteurs ont pu bénéficier des animations proposées**, en plus des visites du site en autonomie.

Sorties Grand Public

Les 50 ans de la Réserve naturelle ont permis de proposer un programme très étayé de sorties Grand Public : 17 sorties découvertes (crépusculaire ou à thème), 10 sorties sur Espérance III, et 8 chantiers ont accueilli 595 personnes.

Soirée projection

Trois projections-débats ont été organisées en 2024 et ont rassemblé 282 personnes : une à Novel (sur le Lac d'Annecy) et deux au cinéma de Doussard en partenariat avec les Amis de la Réserve Naturelle (sur le Castor et le Loup).

Groupes constitués

Six sorties découvertes regroupant 134 personnes ont été animées à la demande pour des groupes périscolaires, une association, un partenaire technique et des structures médico-Sociales.

Personnes en situation de handicap

Deux sorties ont été organisées pour des structures médico-sociales sur Espérance III et ont permis d'accueillir 48 personnes en situation de handicap intellectuel.

Partenariat avec Espérance III

Pour le 3^e année consécutive, Asters-CEN74 et l'association Espérance III se sont associés en 2024, pour proposer des sorties nature, couplant navigation sur la barque au départ de Doussard et balade dans la réserve naturelle.



Travail sur la mare temporaire avec la classe de CM2 de Doussard

Crédit : Asters-CEN74



Deux affûts grands mammifères ont été organisés en septembre et ont accueilli 30 personnes.

Crédit : Asters-CEN74



Sortie sur Espérance III d'une Structure Médico-Sociale, Le Foyer des Roseaux.

Crédit : Asters-CEN74



Supports pédagogiques

Outils adaptés

Depuis plusieurs années, la réserve naturelle est dotée d'un livret FALC (Facile à Lire et à Comprendre) à destination des personnes présentant des difficultés de lecture et de compréhension, et d'un audioguide constitués de 20 pistes sonores à écouter tout au long du sentier, pour tous types de public et notamment les personnes malvoyantes.

Un kit de 30 figurines d'animaux (de marque Papo et Schleich) a été acquis en 2023 et sert fréquemment. Il est très apprécié des scolaires et des personnes en situation de handicaps intellectuel et/ou visuel, qui peuvent ainsi percevoir les proportions générales d'espèces pas toujours faciles à rencontrer sur le terrain.

Kit pédagogique pour scolaires

Le kit pédagogique créé en 2021 pendant le confinement a été très utilisé en 2024 puisqu'il était systématiquement proposé aux classes accueillies sur Espérance III, pour pouvoir ensuite bénéficier d'une sortie en autonomie dans la réserve naturelle. Ce kit est composé de livrets élèves et enseignants, avec des exercices ludiques. Il est décliné en trois versions pour les trois cycles d'apprentissages.

Lac'O mobile

La malle pédagogique sur le Lac d'Annecy a été bien utilisée en 2024. Cette malle a été produite en 2023 par AAprototype avec des financements FNADT et conçue par Asters-CEN74. Elle permet de découvrir le Lac d'Annecy de manière interactive avec quatorze dalles paysages, des dizaines de visuels (espèces/activités/points remarquables) et des décors à différentes époques. Elle représente une portion du Lac d'Annecy et permet d'aborder l'impact de l'homme à travers l'occupation des sols, la biodiversité, le fonctionnement du lac et son histoire. Elle se veut accessible au plus grand nombre, grâce à des éléments tactiles et visuels qui la rendent également facile à comprendre.

Bienvenue à la
Réserve naturelle
du Bout du Lac





Livret FALC
Crédit : Asters-CEN74





Figurines d'animaux
Crédit : Asters-CEN74




Maquette de la Lac'O mobile du Lac d'Annecy
Crédit : Asters-CEN74

Site internet : cen-haute-savoie.org

Il dispose d'une page dédiée à la RNN du Bout du lac d'Annecy, qui délivre des informations pour les personnes désireuses de découvrir le site : description du patrimoine naturel et des enjeux de la réserve naturelle, informations d'accès, réglementation, informations générales...

Le site sert aussi à relayer les animations sur l'agenda, et le module expérimenté pour la réservation du public a été élargi cette année pour l'ensemble des sorties ou chantiers. Malgré quelques soucis d'utilisation par les usagers ou des difficultés liées au paramétrage, ce module constitue un gros gain de temps pour mieux organiser l'accueil du public lors de ces événements.

50 ans de la réserve naturelle

Pour fêter les 50 ans de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy, Asters-CEN74 a mis les petits plats dans les grands avec un beau programme à destination des scolaires et du grand public et deux grands temps forts : la journée naturaliste du 24 juin et la journée anniversaire du 5 octobre.

Des sorties scolaires

Vingt-quatre sorties dans la réserve naturelle ou sur Espérance III ont été proposées pour l'occasion. De nombreuses classes ont répondu à l'appel, et ont bénéficié d'un tarif réduit grâce à l'accompagnement par des mécènes. Les élèves sont repartis avec de beaux souvenirs ! Les sorties Espérance III ont été regroupées sur une semaine anniversaire.

Un programme grand public

Vingt-sept sorties découverte ou crépusculaires, chantiers, sur Espérance III et conférences ont été proposées tout au long de l'année, ce qui est beaucoup plus que les années ordinaires. Toutes ces sorties ont pu être proposées gratuitement grâce à deux mécènes : Duret Electricité et le Crédit Agricole des Savoie.

Une journée anniversaire

Plus de 500 visiteurs ont pu profiter de cette journée originale autour de plusieurs concerts, d'un village nature avec des stands partenaires pédagogiques (ONF, Pays de Faverges Environnement, Les Amis de la Réserve Naturelle, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, le Conservatoire du Littoral, l'Office de tourisme des Sources du Lac d'Annecy), des prises de paroles officielles, deux stands de restauration, des visites d'Espérance III à quai et une navigation à tarif anniversaire dans la matinée.

Et aussi...

A l'occasion des 50 ans de la réserve naturelle, l'équipe a également réalisé plusieurs projets originaux comme une opération galets peints, l'édition de cartes postales en partenariat avec les Amis de la Réserve Naturelle, une fresque historique qui retrace les 50 ans du site et un portfolio souvenir. La communication a elle aussi été particulière, avec de nombreux post sur les réseaux sociaux, de belles affiches pour chaque évènement, des petites vidéos, l'impression de programmes annuels et de flyers.

500 élèves pour les 50 ans

Asters-CEN74 s'est donné pour objectif d'accueillir symboliquement 500 élèves pour les 50 ans de la réserve naturelle. 18 classes ont ainsi été accueillies sur site et malgré 2 annulations à cause de la météo, 462 élèves sont venus entre mars et juin.

Chaque classe a été prise en photo pour réaliser une banderole. Les 10 classes accueillies sur EIII ont bénéficié d'une formule différente (2h de navigation et une sortie en autonomie avec un kit pédagogique). Les 8 classes accueillies lors d'une sortie découverte ont bénéficié d'un tarif anniversaire à 100 € au lieu des 300 € habituels nécessaires pour payer l'animateur-trice nature.

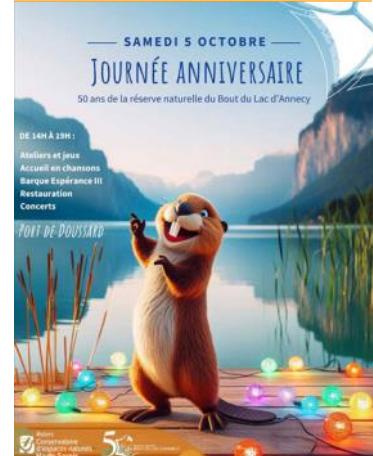


Une des 14 classes accueillies sur Espérance III
Crédit : Asters-CEN74



La journée anniversaire et son gâteau original.

Crédit : Asters-CEN74



L'affiche de la journée anniversaire, avec son visuel créé par IA.

Crédit : Asters-CEN74

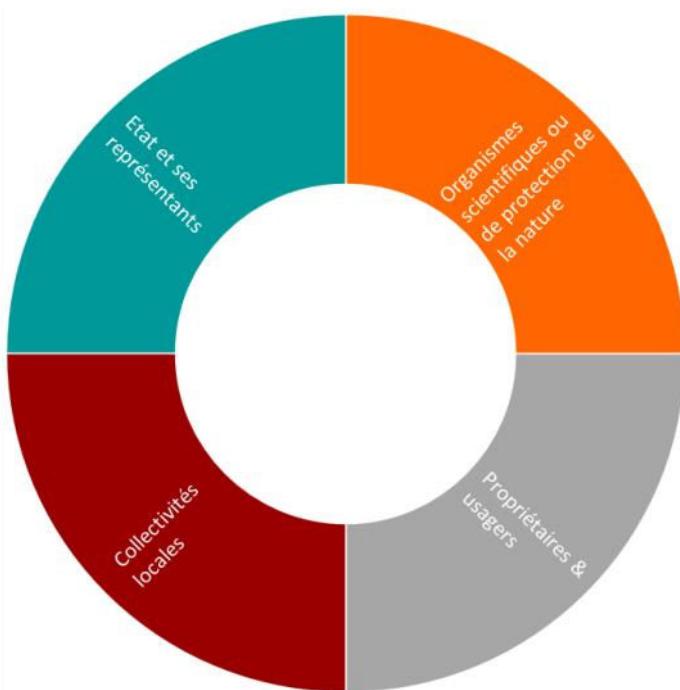


GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activité en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, par arrêté en date du 28 novembre 2022.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an ; en 2024 il a eu lieu le 04 décembre. La DDT74 en assure le secrétariat.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activités en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2024, il a donné un avis aux services de l'Etat sur 3 dossiers.

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche. Il est présidé par J. Poulenard, chercheur à l'université Savoie Mont Blanc. Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

L'animation du comité scientifique s'est structurée autour de nombreux échanges techniques et les membres se sont réunis en plénière le 14 mars puis en commissions thématiques (biodiversité, vie locale, géosystème) tout au long de l'année. Le projet RE-CO Crapauds a été présenté en plénière.



Membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie et équipe du gestionnaire réunis lors de la plénière le 14/03/2024.

Credit : CEN74



L'équipe de la réserve naturelle

En 2024, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

Equipe dédiée :

- Lise Camus-Ginger, conservatrice
- Rémy Périn et Capucine Pernelet, gardes-technicien(ne)s ; Laureline Durand et Etienne Pfister, écogardes-technicien(ne)s saisonnier(e)s
- Malorie Parchet, animatrice nature, Emma Deshayes, ambassadrice de la réserve (VSC)

Coordination et appuis scientifique ou techniques :

- Nila Souprayen-Cavery, responsable du service RN74 ;
- Laurent Delomez, Rémy Dolques, Geoffrey Garcel et Julien Heuret, gardes-techniciens des RN74 ;
- Rémy Dolques, référent police judiciaire ;
- Christelle Bakhache, chargée de projets sports de nature ; Juliette Buret, chargée de projet Rando Nature ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Olivier Billant, chargé de mission flore-habitats ; Christophe Manzon, chargé d'études flore-habitats
- Anne-Laurence Mazenq, Clara Héritier, chargées de communication, Marie Ferré, responsable du service Valorisation et communication ; François Panchaud, chargé de mission éducation à l'environnement.

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, foncier.

Bilan social de l'équipe dédiée

Types de contrats de l'équipe d'Asters-CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 4 CDI, tous à temps partiel pour la réserve.
- 1 CDD et 1 volontariat de service civique



Atelier de travail en réunion de service Réserves naturelles, octobre 2024 © Asters-CEN74



Nouvelles arrivées et personnel temporaire dans l'équipe 2024
© Asters-CEN74

ACTIONS - PERSPECTIVES

2024 a été une année très particulière puisque le site protégé célébrait ses 50 ans de classement en réserve naturelle nationale. Un accent exceptionnel a été mis sur l'animation nature pour sensibiliser petits et grands à ce patrimoine naturel local. Quelques dossiers techniques ont aussi mobilisé le gestionnaire en plus de ses missions courantes (renouvellement d'arrêtés réglementaires). Enfin, une passation importante des informations a été menée entre l'ancien garde-technicien permanent et sa remplaçante : suivis scientifiques, localisation et caractéristiques des chantiers récurrents...

2025 sera marquée par l'accompagnement à la professionnalisation des gardes-techniciennes (formation à la police des réserves naturelles, permis bateau) ainsi que par l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion.

Clés de lecture

Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. 10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires.

Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretenir ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN

Actions complémentaires

- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre, il peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes d'Asters-CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

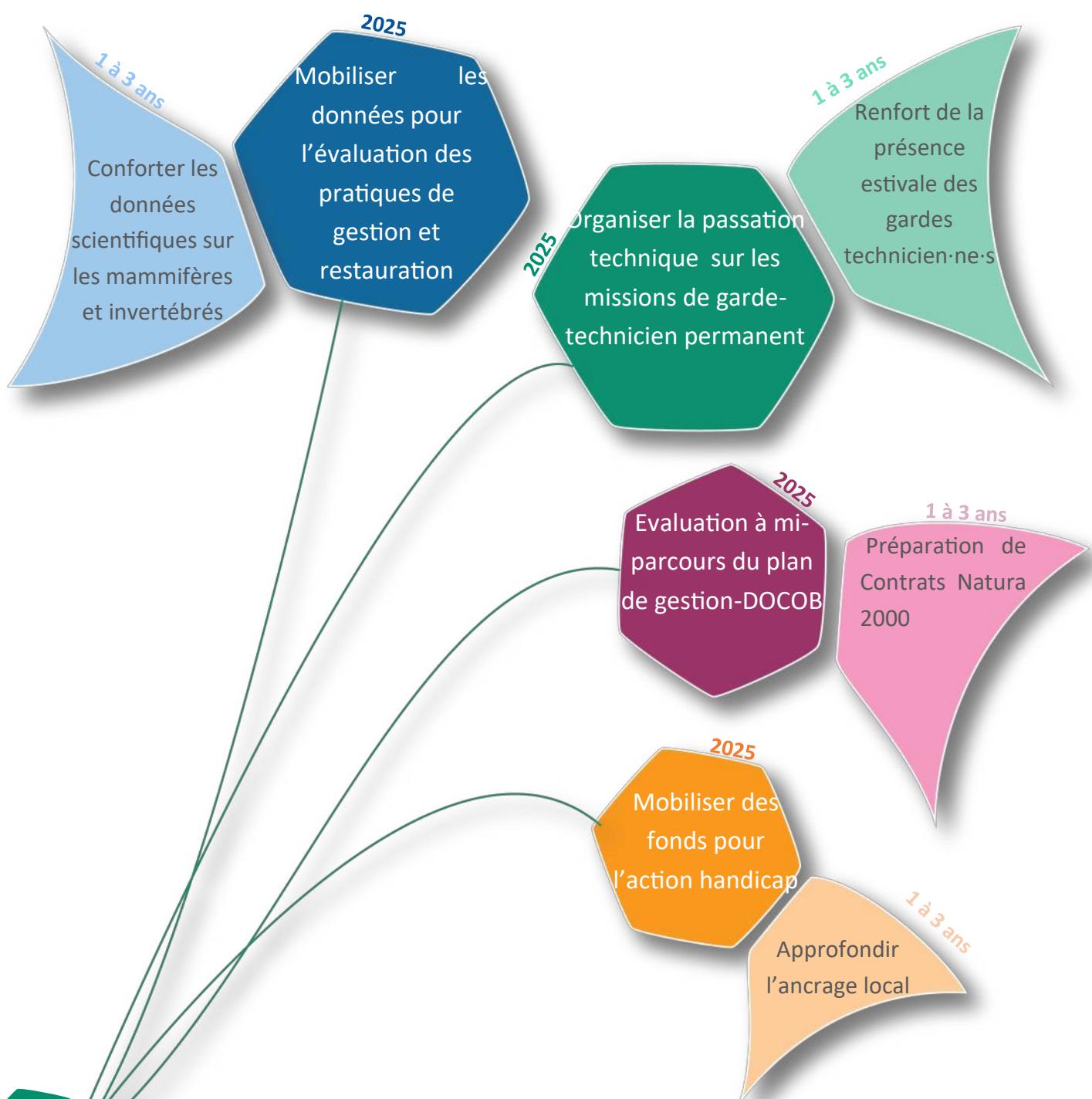
Soulignons que la sensibilisation du public ne bénéficie pas d'un soutien renforcé sur la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy en dépit de sa forte fréquentation, de sa situation périurbaine et de son engagement autour de l'accessibilité. Les actions sont donc menées en lien avec des collectivités locales, des appels à projet ciblés et des mécènes privés pour compléter la dotation annuelle.

Quelques points de compréhension pour les actions 2024

L'année 2024 a été particulièrement marquée par l'anniversaire de la création de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy, avec une forte mobilisation de toute l'équipe au service de la sensibilisation du public, pour mieux faire connaître les enjeux du site protégé, ainsi que la mission et les objectifs de son gestionnaire pour le compte de l'Etat. De nombreux évènements ont été réalisés tout au long de la belle saison, autour de thématiques variées et pour tous les publics.

Un investissement important des botanistes de l'équipe scientifique du gestionnaire a également permis d'établir un diagnostic détaillé sur l'état de conservation des milieux, données qui serviront de base à l'établissement de l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion, et qui seront régulièrement réévalués en respectant les mêmes méthodologies. Les suivis botaniques ont en particulier permis de faire le point sur les suites des travaux de restauration hydrologiques des années précédentes. Enfin, d'autres groupes ont aussi fait l'objet d'inventaires pour mettre à jour des données lacunaires ou trop anciennes (micromammifères, chiroptères), là aussi indispensables pour évaluer plus justement l'efficacité du rôle du site protégé et adapter au besoin sa gestion pour les espèces concernées.

Perspectives 2025



PARTENAIRES

Nombreux sont ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. En 2024, du mécénat est venu compléter abondamment les financements pour les 50 ans du site. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Avec le
soutien de



La réserve naturelle s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

Retrouvez l'intégralité des partenaires dans le bilan 50 ans de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy en annexe !

Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



Publication

Rédaction : Lise Camus-Ginger, Rémy Périn, Malorie Parchet

Mise en page et édition : Cécile Georget, Asters-CEN74

Crédits photographiques page de garde et pages maîtres : Asters-CEN74 - Rémy Périn, Julien Heuret, Malorie Parchet, Isabelle Kozlik, Lise Camus-Ginger

Ne pas jeter sur la voie publique

Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ■ 60 avenue de Novel - 74000 ANNECY ■ www.cen-haute-savoie.org